



***FAMILLES POUR L'ENTRAIDE ET L'ÉDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES***

**Mémoire sur la Politique jeunesse 2015-2030**

Préparé en collaboration avec le ROCAJQ

Rédaction : Azadeh Lessard et Marie Eve Gauthier

Contenu : Perpétue Mukarugwiza

Mise en page : Marie Eve Gauthier

Adopté par le conseil d'administration le 29 septembre 2015



En collaboration avec



# Présentation de l'organisme

Situées en bordure du centre-ville, à l'est de la rue Saint-Laurent et au nord de la rue Sainte-Catherine, les Habitations Jeanne-Mance HJM couvrent une superficie de 7,7 hectares. Le site constitue l'un des plus grands et plus vieux ensembles de logements sociaux au Canada, avec ses 800 logements construits dans les années 1950 : 550 unités sont réservées aux personnes âgées et 260 autres unités sont destinées exclusivement aux familles à faible revenu.

En 2010, 1670 personnes vivaient dans les HJM. Plus du tiers sont des jeunes de moins de 18 ans. Pour la majorité des parents, la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais et une forte proportion ne sait ni lire, ni écrire. Le niveau de scolarisation est très bas et le revenu familial moyen est d'environ 11 000 \$ par année.

La répartition géographique des pays d'origine indique que la majorité des ménages proviennent de l'Asie (Bangladesh, Pakistan, Vietnam, etc.) suivie des Caraïbes puis des pays africains. Ainsi, s'ajoutent aux problèmes socioéconomiques généralement rencontrés chez les ménages à faible revenu, des enjeux d'ordre culturel.

La FEEJAD concentre ses actions sur les familles immigrantes et plus particulièrement sur les minorités visibles de l'Asie du Sud, de l'Afrique ainsi que de l'Amérique Latine.

# *Mission et nature des activités*

FEEJAD est un organisme sans but lucratif œuvrant aux Habitations Jeanne-Mance. Il a pour mission d'accompagner les familles immigrantes des HJM dans leur processus d'autonomisation et d'intégration à leur nouvelle société d'accueil. En privilégiant l'intervention de milieu, il vise avant tout à contrer l'isolement, promouvoir l'éducation, favoriser l'ouverture à la différence et soutenir les parents, et plus encore la famille tout entière, dans le développement de leurs compétences personnelles et professionnelles.

L'intervention de milieu est l'approche privilégiée. Mieux connue sous le vocable « *reach out* », l'intervention de milieu est basée sur l'écoute, les références, la démystification et la vulgarisation de l'information, la médiation sociale et familiale, la conciliation, l'accompagnement dans des démarches diverses et l'organisation d'activités collectives.



En collaboration avec



# Mise en contexte

La politique gouvernementale jeunesse date de 2001 et doit être adaptée aux réalités d'aujourd'hui. Les deux derniers gouvernements ont pris l'engagement de la mettre à jour afin qu'elle réponde mieux aux défis et enjeux des quinze prochaines années. Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), désirant prendre part à la consultation, a offert un soutien à notre organisme dans la rédaction de ce mémoire.

Ce n'est pas seulement nos valeurs rebelles qui nous ont portés à ne pas nous limiter aux axes déterminés par le gouvernement, mais surtout le désir de refléter les besoins et la réalité des jeunes que nous accompagnons au quotidien. Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des principaux défis que doivent relever les jeunes qui fréquentent notre organisation pour passer de l'enfance à la vie adulte. La saveur locale est aussi présente. Mais force est de constater que dans l'ensemble les besoins et réalités des jeunes rejoignent ceux des autres jeunes partout au Québec.

Les organismes d'action communautaires autonomes jeunesse (OCAJ) dont nous faisons partie, forment un vaste réseau d'accompagnement et de soutien pour les jeunes de moins de 35 ans. Créés à l'initiative des membres de la communauté, ils en reflètent la capacité de mobilisation du tissu social. Ils retrouvent leur légitimité première dans la société civile, leurs réseaux d'appartenance et de solidarité. En raison de leur enracinement et identification à la communauté, les OCAJ font preuve de polyvalence pour s'adapter aux besoins des jeunes. Avec le temps, ils ont développé des modes d'intervention novateurs, sans jugement et souvent directement dans le milieu de vie. Ceci permet de rejoindre les plus vulnérables et ceux qui ne font pas spontanément appel au réseau public. C'est pourquoi, notre organisme a décidé de prendre part à la consultation menée par le Secrétariat à la Jeunesse et de produire ce mémoire afin d'exposer les principes de notre action et les recommandations en vue de combler les besoins de ces jeunes souvent oubliés ou maintenus dans l'ombre.

Le contenu vise à amener le gouvernement de mieux comprendre la réalité des jeunes pour ajuster ses politiques et ses programmes afin que chaque jeune québécois, peu importe son statut social et son origine ethnique, se sente interpellé et inclus dans notre société. Les jeunes représentent le tissu social de l'avenir. Il nous faut la protéger.

Tout comme le ROCAJQ, dont nous sommes fièrement membres, nous sommes d'avis que les institutions publiques, les organismes communautaires et la population devront collaborer et travailler ensemble, afin d'assurer à la jeunesse un meilleur avenir et une plus grande participation citoyenne.



En collaboration avec



# Principes directeurs et recommandations

## **Principe 1 : Soutenir la mobilisation citoyenne des familles, afin de faciliter leur intégration.**

Notre organisme s'emploie à essayer d'améliorer le processus d'autonomisation et d'intégration des nouveaux arrivants dans leur nouvelle société d'accueil. En effet, nous croyons que c'est par la mobilisation citoyenne que ces nouveaux citoyens vont réussir à s'intégrer à la société québécoise. Il faut comprendre que notre clientèle est constituée de parents qui sont souvent sans emploi ou occupent des emplois précaires, mal rémunérés. Les coutumes des pays d'origine sont fortement ancrées au sein de la famille. Tous ces éléments font en sorte que ces familles s'isolent et développent rarement des contacts sociaux extérieurs à leur propre communauté ethnoculturelle, autres que ceux de première nécessité (le réseau de la santé, par exemple). Également, les liens avec l'école sont difficiles à établir. Il n'est donc pas rare de constater qu'un enfant né au Québec n'a eu aucun contact social avant son entrée à l'école. Nous tentons de motiver les parents à s'intégrer à la société, car beaucoup ne s'inscrivent pas aux cours de francisation. Nos interventions reposent sur des liens de confiance qui ont été construits avec les années. Nous axons nos interventions auprès des familles, mais particulièrement auprès des mères, jeunes filles et adolescentes qui proviennent de cultures où la femme reste traditionnellement à la maison. Nous essayons de consolider les liens avec ces derniers, afin de les encourager à sortir et à apprivoiser leur nouvelle culture d'accueil.

Les actions mises en place pour mobiliser les parents et les enfants reposent sur divers projets. Nous motivons les adultes à s'inscrire en francisation ainsi qu'aux ateliers que nous tenons sur différents thèmes qui touchent la citoyenneté. Cela permet aux parents, notamment aux femmes, de briser leur isolement. Nous avons aussi créé des plateformes qui encouragent le dialogue et la communication interculturelles entre les familles des HJM et celles issues du Québec. Elles prennent la forme de « cafés-rencontres » qui se déroulent sur des thèmes identifiés avec les participants, deux fois par mois (un ouvert à

tous, l'autre réservé uniquement aux hommes, tant les jeunes que les adultes, issus des communautés ethnoculturelles, notamment de la communauté musulmane et québécoise.

En outre, nous encourageons fortement l'implication des membres des diverses communautés culturelles et religieuses dans la vie du quartier. En effet, nous souhaitons favoriser le développement du sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Plusieurs personnes sont des dirigeants naturels de leur communauté et nous croyons qu'il est important de les encourager à s'impliquer. Car un exemple positif et une bonne image donnée par des parents vont motiver les autres familles de la communauté à suivre l'exemple. Finalement, nous organisons plusieurs activités avec les jeunes et leurs parents au sein des divers services du quartier (*Bibliothèque nationale du Québec, Centre sportif et communautaire Centre-Sud*), afin qu'ils s'impliquent dans leur environnement. Nous travaillons très fort pour rester en contact avec les jeunes, afin de les tenir constamment au courant des diverses activités et de ce qui se passe dans le quartier.

Toute cette mobilisation amène d'excellents résultats et nous observons une amélioration sur le plan de l'intégration sociale des familles. Toutefois, beaucoup de travail reste encore à faire. Notre organisme vit actuellement une grande problématique qui nous empêche de bien accomplir notre mission : le financement par projet. En effet, nous comprenons très bien que le gouvernement doit mettre des balises, afin de pouvoir bien évaluer les projets dans lesquels il investit. Toutefois, l'intégration des immigrants doit être vue à long terme et ne se mesure pas de façon quantitative, ni de façon qualitative sur une période de six mois. Mais plutôt sur une période de cinq ans. Nous avons une approche d'intervention novatrice, hors normes habituelles. Nos interventions peuvent être comparées au travail de rue, même si notre milieu de travail est dans l'environnement direct des familles : c'est-à-dire à dire à l'intérieur de leurs résidences. Par exemple, lorsque l'intervenante de milieu rend visite à des familles pour aller prendre un café, elle fait des interventions, de l'écoute active, etc. Il est nécessaire que le gouvernement reconnaisse ce travail novateur, afin que l'on puisse créer des liens plus solides et des partenariats avec différentes instances (Centre de la santé et des services sociaux, hôpitaux, etc.).

Par conséquent, le FEEDAJ émet au gouvernement **les recommandations** suivantes :

- ✚ Mobiliser davantage les nouveaux arrivants, afin qu'ils se prennent en main pour apprendre le français ;
- ✚ Reconnaître les approches d'intervention qui sortent des normes habituelles, afin d'établir des partenariats avec les instances gouvernementales;
- ✚ Établir des mesures de performance adaptées au milieu communautaire, pour aider les organismes comme le nôtre à avoir accès à du financement. En effet, nous avons de la difficulté à démontrer au gouvernement les progrès que nous réalisons actuellement, car les grilles de reddition de comptes établies par le gouvernement ne sont pas adaptées aux organismes qui ont des mesures d'intervention inhabituelles;
- ✚ Avoir une attention spéciale aux divers enjeux d'intégration, afin de mettre sur pied des programmes de mobilisation citoyenne en collaboration avec le milieu communautaire ;
- ✚ Favoriser une approche qui met plusieurs partenaires à contribution dans les secteurs public, associatif et privé; ceci principalement par une démarche de partenariat où les acteurs sont liés par des ententes de projets.

## Principe 2 : Réduire le décrochage scolaire

Notre organisme travaille à réduire le décrochage scolaire aux *Habitations Jeanne-Mance*. Pour ce faire, nous avons mis en place diverses actions, afin d'accompagner les jeunes dans leur cheminement scolaire. Nous pensons ici à l'aide aux devoirs offerte quatre jours par semaine. Nous exigeons que les parents participent à ces ateliers afin de les impliquer dans les apprentissages de leurs enfants et de leur inculquer l'importance de la réussite et de la persévérance scolaire. En effet, nous travaillons avec une clientèle dont les priorités ne sont pas nécessairement la réussite scolaire, ceci en raison des différences culturelles. L'aide aux devoirs invite donc les parents à venir faire le suivi, ainsi qu'à venir aider leurs enfants durant l'heure des devoirs. Des bénévoles sont présents auprès des jeunes pour différentes disciplines telles que les mathématiques, le français et la physique. Durant ces ateliers, nous en profitons pour inculquer des mesures éducatives afin de prévenir la délinquance et de promouvoir de saines habitudes de vie chez les jeunes. Cette prévention est importante pour notre clientèle qui réside dans un quartier où l'École secondaire Pierre-Dupuy a le plus bas taux de diplomation au Québec. Beaucoup de travail reste à accomplir pour stimuler les jeunes et les sensibiliser à l'importance de l'école.

Nous remarquons aussi qu'il y a un manque de ressources pour aider les jeunes à se trouver un travail, ainsi qu'un manque d'emplois à temps partiel intéressants et valorisants. La situation économique souvent précaire des familles aux HJM fait en sorte que les jeunes cherchent du travail dès l'âge de 16 ans. Ainsi en 2014, avec la collaboration du comité emploi aux HJM, notre intervenant social a accompagné une dizaine de jeunes dans leur recherche d'emploi d'été. Cette expérience a permis qu'ils identifient leur compétences, développent leur estime d'eux-mêmes, rédigent leur cv et qu'ils soient référés aux organismes jeunesse d'employabilité pour un suivi personnalisé à long terme.

Toutefois, les emplois d'été ou les emplois à temps partiel ne sont pas nécessairement stimulants. Nous croyons qu'il serait beaucoup plus efficace que les jeunes aient accès à des emplois qui les motivent en même temps à rester aux études. Par exemple, nous pensons qu'il serait bénéfique de mettre en place un programme d'employabilité destiné

aux jeunes dont les familles ont de faibles revenus. Ce programme pourrait permettre aux jeunes qui vivent dans un environnement où le taux de décrochage scolaire est davantage présent de faire des stages rémunérés en milieu de travail. Cela permettrait aux jeunes d'expérimenter différents emplois, tout en ayant un travail à temps partiel pour aider leurs familles. Un tel programme donnerait la chance à ces jeunes de découvrir un emploi stimulant tout en les encourageant à poursuivre leur parcours académique.

Par conséquent, notre organisme émet les **recommandations** suivantes :

- ✚ Offrir aux jeunes et aux parents l'accompagnement et le soutien nécessaires, afin d'impliquer ceux-ci dans le développement de leurs enfants, tout en leur inculquant l'importance de la réussite et de la persévérance scolaire;
- ✚ Axer les programmes d'intervention sur la mobilisation des participants et les stratégies qui ont pour but la sensibilisation, de même que le renforcement du potentiel individuel et communautaire tel que l'aide aux devoirs ;
- ✚ Établir un programme d'employabilité destiné aux jeunes dont les familles ont de faibles revenus. Un tel programme donnerait la chance à ces jeunes de découvrir un emploi stimulant tout en les encourageant à poursuivre leurs études.

### **Principe 3 : Améliorer les services de première ligne**

Notre organisme souligne la nécessité d'améliorer les services de première ligne pour les *Habitations Jeanne-Mance*. Comme nous l'avons mentionné précédemment, beaucoup de problèmes de santé mentale se manifestent. Les femmes des HJM sont plus sujettes à développer ce type de maladie du fait de leur isolement. Nous remarquons que beaucoup de ces femmes ne parlent pas le français et ont beaucoup de difficulté à s'intégrer. Ces femmes subissent un choc culturel, issues de cultures où la femme reste traditionnellement à la maison pour s'occuper de la famille. N'ayant pas nécessairement de réseau au Québec, ces dernières se retrouvent seules dans leur maison.

De plus, les autres difficultés de la vie telles que l'ennui, les difficultés financières et la sédentarité favorisent ce type de maladies. Cette situation nous préoccupe énormément, car ces femmes ne sortent pas chercher de l'aide et n'obtiennent pas les ressources dont elles ont besoin. Nos intervenants de milieu ont gagné, avec les années, la confiance des résidentes des HJM. Ces femmes ont besoin de consulter des psychologues et des psychiatres, afin que ces spécialistes puissent diagnostiquer les maladies et les traiter en conséquence. Toutefois, les femmes ne vont pas chercher de l'aide car culturellement, les maladies mentales sont extrêmement taboues. La situation est aussi très délicate en raison de la proximité du voisinage. Certaines personnes cachent leur détresse psychologique pour sauver les apparences et vont par conséquent souffrir seules sans aide.

Les conséquences qui en découlent à long terme sont graves. Nous pensons notamment ici aux différents impacts psychologiques que cela peut entraîner sur les enfants qui grandissent dans un environnement où la maladie mentale semble être une condition normale. Cela peut évidemment à long terme favoriser le développement de maladies mentales chez ces enfants.

Nous tentons de référer les personnes qui semblent avoir besoin d'aide au *CSSS Jeanne-Mance* avec qui nous travaillons en partenariat. Nous croyons fermement que la situation

puisse s'améliorer en renforçant notre partenariat avec le CSSS. Des intervenants du CSSS viennent faire leur visite de façon ponctuelle. Certains animent des ateliers de prévention contre certaines maladies. Mais certaines problématiques de santé et de mésadaptation sociale devraient faire l'objet d'une intervention communautaire.

Il est important de comprendre la nécessité d'établir un lien de confiance avec notre clientèle, avant de pouvoir intervenir. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nos interventions se font surtout à l'intérieur des résidences familiales. Nous croyons qu'il serait donc grandement bénéfique d'avoir un intervenant social pour communiquer avec les pères et les jeunes hommes. Toutefois, il devrait y avoir de la stabilité sur le plan du personnel d'intervention, car la confiance de notre clientèle se gagne difficilement. Nous croyons que le gouvernement devrait investir à long terme car les résultats de tels projets se font sentir sur plusieurs années. Effectivement, l'intégration des immigrants doit être vue à long terme. Les programmes gouvernementaux fonctionnent selon le rendement. Or, l'intégration des nouveaux arrivants ne se mesure pas de façon quantitative ni de façon qualitative en si peu de temps.

Outre les problèmes de santé mentale, nous remarquons qu'il y a de gros problèmes de santé physique, notamment l'obésité et l'anorexie. Pour tenter d'améliorer la situation, nous faisons de la prévention en tenant des ateliers éducatifs auprès des parents afin de développer leurs compétences. En effet, nous pensons qu'un mauvais exemple parental a un impact direct sur les mauvaises habitudes de vie pour les enfants. En ayant comme modèle un parent sédentaire ou qui « mange ses émotions », les enfants vont penser qu'être paresseux est normal. Nous tentons donc de sensibiliser les parents et les enfants afin de les motiver à être actifs physiquement. Nous voulons qu'ils développent de saines habitudes de vie. En plus des ateliers de sensibilisation, nous organisons des activités sportives avec les mères des HJM durant la journée. *L'Association sportive et communautaire de Centre Sud* nous donne accès à certaines plages horaires pour la piscine, de même qu'au *Cegep du Vieux-Montréal*. Toutefois, il est parfois difficile d'avoir accès aux infrastructures, car nous devons nous assurer de conditions qui soient acceptables pour les femmes.

Par conséquent, notre organisme émet les **recommandations** suivantes :

- ✚ Briser l'isolement des nouveaux arrivants, afin que ceux-ci puissent aller chercher de l'aide et les ressources disponibles en cas de crise;
- ✚ Établir des programmes d'accompagnement social, afin de mobiliser les nouveaux arrivants à adopter de saines habitudes de vie. Nous croyons que ceci peut se faire par des activités pouvant toucher aussi bien l'éducation populaire que la culture, les sports ou les loisirs ;
- ✚ Permettre à l'organisme d'embaucher un intervenant social, ayant pour mandat d'établir des contacts avec les pères et les jeunes hommes, tout en tenant compte de la stabilité du personnel d'intervention, car la confiance de notre clientèle se gagne difficilement;
- ✚ Faciliter l'accès aux infrastructures des institutions qui travaillent avec une clientèle où il est parfois nécessaire de faire des accommodements raisonnables.

# Conclusion

FEEJAD est un organisme sans but lucratif œuvrant aux Habitations Jeanne-Mance. Il a pour mission d'accompagner les familles immigrantes des HJM dans leur processus d'autonomisation et d'intégration à leur nouvelle société d'accueil. En privilégiant l'intervention de milieu, il vise avant tout à contrer l'isolement, promouvoir l'éducation, favoriser l'ouverture à la différence et soutenir les parents, et plus encore la famille tout entière, dans le développement de leurs compétences personnelles et professionnelles.

Notre organisme souhaite que la future politique jeunesse du gouvernement réponde aux besoins et à la réalité des jeunes en difficulté. Par conséquent, nous croyons que l'État québécois devrait adapter ses programmes, ses services et les différentes mesures à l'endroit des jeunes en difficulté, ceux qui ne cadrent pas dans le système actuel.

Nous proposons plusieurs recommandations afin d'enrichir la nouvelle politique jeunesse. Nous croyons fermement qu'il est à l'avantage de la société québécoise d'adopter ces mesures.

Parmi les recommandations énoncées plus haut, nous retenons trois priorités :

- ✚ Reconnaître les approches d'intervention qui sortent des normes habituelles dans l'établissement des partenariats avec les organismes communautaires; ainsi la mobilisation des parents dans l'aide aux devoirs qui permet d'inculquer l'importance de la réussite et de la persévérance scolaire;
- ✚ Établir des mesures de performance adaptées au milieu communautaire car les grilles de reddition de comptes établies par le gouvernement ne sont pas ajustées aux organismes qui ont des méthodes d'intervention novatrices;
- ✚ Établir un programme d'employabilité destiné aux jeunes dont les familles ont de faibles revenus. Ce programme devrait permettre aux jeunes de découvrir un emploi stimulant tout en les encourageant à poursuivre leurs parcours académiques.